



MINISTÈRES TRANSITION ÉCOLOGIQUE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE TRANSPORTS VILLE ET LOGEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MESURES CATÉGORIELLES

Bilan de la mandature 2023-2026

2023

15,1 M€ ont été exécutés au titre des mesures catégorielles dont notamment :

- les mesures interministérielles du RDV salarial (3,7 M€)
 - des mesures d'harmonisation indemnitaire entre corps de la catégorie A, avec une première étape de convergence des attachés et des IAE vers les ITPE (2,1M€)
 - une revalorisation du CIA (1,6M€).
 - Augmentation des montants cibles de la clause de réexamen qui passe à 500€ pour les B (400€ auparavant) et 300€ pour les A (200 € auparavant) (1,2M€)
 - augmentation de la PTETE (PETPE) de 200€ par agent (1,5M€).
-

26,4 M€ ont été exécutés au titre des mesures catégorielles dont notamment :

- les mesures du rendez-vous salarial à hauteur de 15,1M€,
 - les mesures de convergences interministérielles pour les emplois fonctionnels supérieurs,
 - la poursuite de la convergence de l'IFSE des corps de la catégorie A (7,8M€)
 - La création de l'emploi fonctionnel de chef d'équipe d'exploitation divisionnaire des travaux publics de l'Etat / Plan de requalification des CEEP en TSDD (0,6M€)
-

2025

3,1 M€ ont été exécutés au titre des mesures catégorielles dont notamment :

- la poursuite de la réforme statutaire du corps des PETPE initiée en 2024 (0,7M€),
 - La poursuite du plan de requalification des PETPE démarré en 2024,
 - les mesures indiciaires pour les IPEF visant à continuer la convergence avec les administrateurs de l'Etat et la dernière étape de la convergence de l'IFSE des corps de la catégorie A initiée en 2023 (convergence des attachés et des IAE vers les ITPE (0,5M€)
-

2026

Le montant finalement arrêté dans le PLF 2026 est de 0 M€ pour les mesures nouvelles, avec maintien des crédits nécessaires pour finaliser les mesures déjà lancées (notamment le plan de requalification des PETPE), à hauteur de 2,6M€.

Nous avons pu toutefois obtenir une mesure pour les catégories C :

- **création d'un sous-groupe de fonction 1.2 dédié aux agents disposant d'une ancienneté de plus de 13 ans**
 - **la revalorisation de l'ensemble des socles**
-

Merci de votre attention
